

# AIDES À L'EMBAUCHE

- DE 26 ANS

## CONDITIONS

Employeurs et associations sans limite de taille

- ▶ Embaucher un jeune – 26 ans entre le 01/08/2020 et le 31/01/2021
- ▶ Contrat en CDI, CDI intérimaire ou CDD ≥ 3 mois
- ▶ Rémunération ≤ 2 fois le montant horaire du SMIC
- ▶ Pas de licenciement économique sur le poste depuis 01/01/2020

## AIDE FINANCIÈRE



Pour 35h hebdo (proratisée au temps de travail)

Jusqu'à **4 000 €**

## Aide à l'embauche d'un jeune en contrat

### APPRENTISSAGE

### PROFESSIONNALISATION

## CONDITIONS

Employeurs < à 250 salariés, sans condition

Employeurs > 250 salariés, sous condition d'engagement à recruter 5% d'alternants ou progression entre 3 et 10%

- ▶ Embaucher jeune 16 à 25 ans entre 01/07/2020 et 28/02/2021
- ▶ Jeune visant un diplôme ou titre (CAP au Master au RNCP)

## AIDE FINANCIÈRE



**5 000 €** pour les -18 ans année 1

**8 000 €** pour les 18 ans et + année 1

Puis pour année 2 et 3 :

- ▶ Pour employeurs < à 250 salariés : aide unique 2000€ max pour année 2 et 1200€ max pour année 3
- ▶ Pour employeurs > à 250 salariés : bonus alternant si 5% alternants/effectif

## EMPLOI FRANCS

## CONDITIONS

Employeurs et associations

- ▶ Embaucher demandeur d'emploi résidant en QPV\*4
- ▶ CDD d'au moins 6 mois ou CDI

## AIDE FINANCIÈRE

Pour 35h hebdomadaire (proratisée au temps de travail)



jusqu'à **8 000 €** pour un CDD versés pendant 2 ans max

**17 000 €** pour un CDI versés pendant 3 ans max

# CONTRATS AIDÉS

**PEC** (Parcours Emploi Compétences) **pour les 16/25 ans** avec les mesures CUI\*1-CAE\*2 et CUI\*1-CIE\*3

## CUI-CAE PEC JEUNES

### CONDITIONS

Employeurs secteur non marchand

- ▶ Embaucher jeune 16 à 25 ans
- ▶ CDI ou CDD (CDD minimum 9 mois)
- ▶ Contrat 9 à 12 mois renouvelable jusqu'à 24 mois

### AIDE FINANCIÈRE



**65%** du SMIC dans la limite de 20h hebdo

- ▶ CDD : aide versée pendant 9 à 12 mois (jusqu'à 24 mois)
- ▶ CDI : aide versée pendant 24 mois

## CUI-CIE JEUNES

### CONDITIONS

Employeurs secteur marchand

- ▶ Embaucher jeune 16 à 25 ans
- ▶ CDI ou CDD (CDD minimum de 6 mois)

### AIDE FINANCIÈRE



**47%** du SMIC dans la limite de 30h hebdo

- ▶ CDD : aide versée pendant 6 mois (jusqu'à 12 mois)
- ▶ CDI : aide versée pendant 12 mois

\*1 : CUI = Contrats Uniques d'Insertion

\*2 : CAE = Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi

\*3 : CIE = Contrats Initiative Emploi

\*4 : QPV = Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

\*5 : ZRR = Zone de Revitalisation Rurale